

Marque de reconnaissance Conseillère/Conseiller par excellence

Au cours des ans, les conseillères/conseillers de club OJOI consacrent de longues heures à assurer un fonctionnement harmonieux et efficace des clubs OJOI. Pour souligner leur engagement en tant qu'Ami de la jeunesse, nous avons créé la marque de reconnaissance Conseillère/conseiller par excellence.

Les présidentes/présidents de club OJOI peuvent nommer leur conseillère/conseiller si elle/s'il satisfait les critères suivants :

1. La conseillère ou le conseiller a eu au moins un club OJOI distingué au cours des derniers dix ans.
2. La conseillère ou le conseiller a participé à au moins un congrès international d'OJOI.
3. Les clubs OJOI de la conseillère ou du conseiller ont soumis à temps toutes les listes d'effectif, les rapports d'élection et de cotisations.
4. La conseillère ou le conseiller doit avoir occupé cette fonction auprès d'un club OJOI pendant un minimum de trois ans.

De plus, la présidente ou le président OJOI doit soumettre un texte de 100 mots ou moins sur les services rendus à la jeunesse de sa conseillère ou de son conseiller et sur les raisons pourquoi elle/il mérite cette marque de reconnaissance.

Prix :

La gagnante ou le gagnant sera choisi par le conseil d'administration international d'OJOI, reconnu au congrès OJOI et honoré avec une plaque.

Reconnaitances : Partagez ce que vous faites de mieux!

Marque de reconnaissance Conseillère/Conseiller par excellence

Inscription

Présidente/président de club OJOI ou dirigeante/dirigeant de district qui soumet la candidature :

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Adresse courriel : _____

Signature : _____

Nom de la conseillère ou du conseiller : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Adresse courriel : _____

Nombre d'années en tant que conseillère/conseiller OJOI : _____

Noms des clubs OJOI desservis : _____

Lesquels ont reçu le statut Distingué? _____

Villes et années de présence aux congrès d'OJOI : _____

Signature : _____ Date : ____/____/____

Texte de la présidente ou du président d'OJOI ou de la dirigeante ou du dirigeant de district sur sa conseillère ou son conseiller expliquant pourquoi elle/il mérite le statut « Par excellence » (100 mots ou moins) :

Les formulaires de candidatures et les textes sont dus au plus tard le 30 mai.

Optimist International Canada
Service aux clubs OJOI
4559, boulevard Métropolitain Est
Montréal (Québec) H1R 1Z4
Télécopieur : 514-721-1104